

L'audit est la phase préalable essentielle à la rédaction du plan d'action de la mise en conformité RGPD.



Grâce à tagOMEGA, les organisations prennent conscience de la présence de toutes les données à caractère personnel dans leur système d'information. Notre solution leur permet donc de les cartographier pour mettre en place leurs stratégies à court et long terme.

1. CONTEXTE



Que ce soit un organisme public (collectivité locale,) ou une société privée, les organisations récoltent une grande quantité de données. Ces données restent stockées dans les systèmes d'information. La majorité des documents (sup. à 60%) présents dans les systèmes d'information contiennent des données personnelles (nom, téléphone, adresse, RIB ...) qui se retrouvent souvent profondément enfouies, et les retrouver peut s'avérer très long et fastidieux. Devant ce déluge informationnel, les organisations ont besoin d'identifier le volume de données structurées et non structurées. Cette identification permet de garder la maîtrise des données tout en répondant aux dernières contraintes juridiques. Sans outil technique permettant de les cibler, un audit sous forme d'interview menée par le DPO auprès des collaborateurs n'a qu'une base déclarative et ne représente que ce que chacun veut bien lui confier.

2. RÉALISATION



- POC d'une semaine possible pour révéler l'ampleur du projet.
- Logiciel tagOMEGA permettant l'audit initial puis le monitoring continu.
- Le forfait installation et formation d'une journée.
- La mise en œuvre de tagOMEGA permettant la cartographie complète des données personnelles présentes sur le système d'information.
- Un support technique et fonctionnel pour toute la durée de l'engagement.

Au quotidien, tagOMEGA agit comme « agent de surveillance » sur toutes les données personnelles. Cela donne un avantage non négligeable au DPO, qui peut suivre l'avancement de sa stratégie de mise en conformité avec un outil fiable et puissant.

3. BÉNÉFICES



Grâce à tagOMEGA, le DPO a désormais accès à la **cartographie complète des données personnelles présentes dans le système d'information**. Il lui sera alors possible de :

- **Définir les objectifs** à plus ou moins long terme et en établir une stratégie
- Mettre en place des **audits réguliers** pour s'assurer du bon fonctionnement de sa stratégie de mise en conformité.
- **Amorcer ses interviews** sur la base des premières informations remontées par tagOMEGA. En partant d'éléments concrets, la personne consultée comprend plus facilement ce qu'est une donnée personnelle et comment la traiter.
- **Créer le registre de traitement** grâce à la cartographie des données.

Grâce à la mise en place de la solution, l'organisation peut accélérer sa mise en conformité RGPD et **éviter les sanctions**.